

## 2<sup>ème</sup> année de Capacité en Droit

CONVOCATION AUX EXAMENS DE SEPTEMBRE 2017

### AVIS FAISANT OFFICE DE CONVOCATION

Ne peuvent se présenter aux examens  
que les étudiants ayant effectué leur inscription pédagogique  
au Centre audiovisuel

*Il n'y a pas d'inscription particulière pour se présenter aux examens*

Les épreuves se déroulent au Centre René Cassin (17, rue Saint Hippolyte 75013 Paris)  
Métro : Glacière ou Gobelins

*Vous devez vous présenter une demi-heure avant le début des épreuves écrites*

- Présentez vous avec votre carte d'étudiant(e) universitaire.
- Tout étudiant rentré dans l'amphi et dont le nom a été identifié ne pourra ressortir dans l'immédiat.
- Dès l'épreuve commencée, les sorties sont autorisées après 1heure pour les épreuves de 3h.
- Les étudiants n'utiliseront que le papier fourni lors de l'épreuve.
- Les étudiants sont priés d'éteindre leur portable et de le mettre dans leur cartable laissé dans l'allée de l'amphi.

*Les étudiants doivent indiquer lisiblement sur la copie, dans la partie réservée à cet effet, leur nom et prénom et indiquer leur numéro d'étudiant.*

*A la fin de chaque épreuve, l'étudiant doit rendre sa copie après avoir collé le coin relatif à son nom (pour rendre la copie anonyme) et il doit signer la liste d'émargement.*

### EPREUVES ECRITES

Filière « Administration » :

<b>DROIT ADMINISTRATIF</b>	<b>Lundi 4 Septembre</b>	<b>De 14h00 à 17h00</b>	Salle 10
<b>DROIT FISCAL</b>	<b>Mardi 5 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Salle 10

Filière « Carrières judiciaires » :

<b>PROCEDURE CIVILE</b>	<b>Lundi 4 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Salle 10
<b>DROIT PENAL</b>	<b>Mardi 5 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Salle 10

Filière « Entreprises » :

<b>DROIT COMMERCIAL</b>	<b>Lundi 4 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Salle 10
<b>DROIT SOCIAL</b>	<b>Lundi 4 Septembre</b>	<b>de 14h00 à 17h00</b>	Salle 10
<b>DROIT FISCAL</b>	<b>Mardi 5 Septembre</b>	<b>de 9h30 à 12h30</b>	Salle 10

### Aucun document n'est autorisé

**RAPPEL :** Toute défaillance à une matière fait obstacle à la validation de vos examens.

*Des dispositions particulières seront prises en ce qui concerne les étudiants en situation de handicap auxquels il est demandé de se faire connaître au secrétariat*

*Dès que possible à l'adresse suivante : cavcapa@univ-paris1.fr*

**RESULTATS :** Les résultats seront communiqués le **12 Septembre 2017**

**Les oraux pour les étudiants admissibles aux écrits auront lieu SOUS RESERVE DE MODIFICATION le Lundi 18 Septembre et le Mardi 19 Septembre 2017**

**Le 15 Juin 2017**  
**Le secrétariat de la Capacité en Droit**